

# Les agglomérations périurbaines du Grand Sfax : Lieux d'intégration ou lieux d'exclusion

ASMA BAKLOUTI, SYFACTE, Université de Sfax

LE PHÉNOMÈNE PÉRIURBAIN NON MAÎTRISÉ est responsable de l'étalement des villes tunisiennes. À Sfax, le problème de l'étalement se présente avec acuité. Sfax, deuxième ville tunisienne, s'avère une ville grande consommatrice d'espace ; elle s'étale sur environ 22 000 ha, ce qui est inadéquat avec le nombre de ses habitants égal à un demi million seulement<sup>1</sup>. Cette faible densité urbaine égale à 22,7 habitants/ha, a donc entraîné un étalement excessif de la ville dans laquelle tout effort d'équipement est par conséquent en deçà des besoins de la collectivité.

Cette réalité résulte d'une multitude de facteurs, mais il est certain que le développement de la périurbanisation agglomérée illégalement, ou initié par les pouvoirs publics depuis le début des années 70, y a largement contribué. Il est aussi à remarquer que l'intégration progressive dans la ville, des localités rurales jouxtant le périmètre urbain, explique aussi l'étirement de l'espace urbanisé sfaxien.

L'espace de la périurbanisation dans le Grand Sfax<sup>2</sup> **carte1** est constitué en partie d'agglomérations différentes par leur formation, leur taille et au vu de leur organisation interne et de leur rapport avec la ville. Nous pouvons dire que ces entités spatiales nous offrent l'image d'une spécialisation sociale de l'espace certes, mais cette spécialisation est aussi et surtout fonctionnelle, dont la mobilité représente la caractéristique essentielle et le moteur du changement et de l'intégration.

Cet espace de la périurbanisation a évolué en fait en tant qu'espace interface, c'est à dire un espace de contact entre deux systèmes différents, deux cohérences, là où s'effectuent l'échange, la métamorphose et le processus de transformation. (Belhédi A., 1998). C'est pourquoi cet espace est très imprégné par différents flux, des flux liés à la résidence, et des flux de fonctionnement dont la mobilité est l'élément structurant. Ce nouvel espace, l'espace périurbain, quoiqu'il revendique l'identité urbaine et l'intégration dans la ville, possède néanmoins ses propres caractères et sa propre identité.

Cette périurbanisation étant surtout de type aggloméré et de caractère populaire, a pris une telle dimension spatiale et sociale, qu'elle peut engendrer une crise urbaine réelle, surtout face au désengagement de la part des pouvoirs publics.

L'espace périurbain sfaxien, a certes fonctionné et fonctionne encore comme une aire d'extension des stratégies résidentielles d'accès à la propriété surtout parmi les ruraux à revenus limités, mais il représente aussi une aire de propagation de l'urbanité. C'est pourquoi il s'agit bien d'une aire dans laquelle les agglomérations nous offrent l'image d'une spécialisation ségrégative sociale et fonctionnelle de l'espace, dont la mobilité représente la caractéristique essentielle, et le moteur d'une intégration hypothétique.

Plusieurs questions méritent d'être posées dont : quelles sont les stratégies de la périurbanisation agglomérée autour de Sfax, et quelle est l'empreinte de ce phénomène sur l'espace qui le porte, enfin quel type de rapports entretiennent les agglomérations avec la villes ?

## LES AGGLOMÉRATIONS PÉRIURBAINES : UNE LOCALISATION D'INTERMÉDIARITÉ

Le phénomène périurbain s'est développé surtout sur un espace ne dépendant pas de la législation communale, c'est pourquoi il est non maîtrisé<sup>3</sup> ; ainsi rend-t'il tout projet de ville caduque.

<sup>1</sup> Source : Institut National de la Statistique, 2004.

<sup>2</sup> Grand Sfax : espace administratif couvrant six délégations formant *grosso modo* la ville de Sfax.

<sup>3</sup> L'espace tunisien est divisé en : un espace communal géré par les communes correspondantes, et un espace non communal géré par les différents conseils des gouvernorats (Les grandes divisions administratives tunisiennes).

## Repérage des agglomérations périurbaines

Comme le phénomène périurbain est mal connu, les entités correspondantes sont répertoriées par l'administration en tant qu'agglomérations rurales. Le repérage de l'habitat périurbain aggloméré s'avère donc une opération délicate. Elle consiste en une lecture optique de différents supports dont les photographies aériennes, les cartes topographiques à différentes échelles et dates, et l'imagerie satellitaire. Cette lecture est suivie de l'observation directe des entités spatiales en question dans leur fonctionnement et d'une enquête par questionnaire.

Il s'agit donc de repérer un habitat aggloméré là où le paysage rural commence à se mêler au paysage urbain, à lui céder la place ; c'est à dire là où nous observons une discontinuité de densité d'occupation significative du contact de deux espaces différents. Cette lecture nous a permis de discerner la réalité du phénomène dans sa localisation, autant que dans son envergure spatiale. Afin d'identifier les entités en question, nous nous sommes basés d'abord sur des critères spatiaux que nous avons fixés au préalable, ensuite sur l'apport de l'enquête par questionnaire qui nous a renseigné sur leurs caractéristiques démographiques et socio-économiques, ainsi que sur leur fonctionnement interne et avec la ville.

Ainsi, les agglomérations à repérer seront-elles discernables dans leur environnement rural, par de fortes densités d'habitat, dans la mesure où elles s'en détachent par l'existence d'un paysage rural qui les enveloppe, ou plutôt d'un vide urbain plus ou moins perceptible, en gardant dans certains cas un «cordon ombilical» avec la ville. Ce détachement est confirmé par un toponyme qui les individualise par rapport à leur voisinage, et qui leur certifie par conséquent une identité.

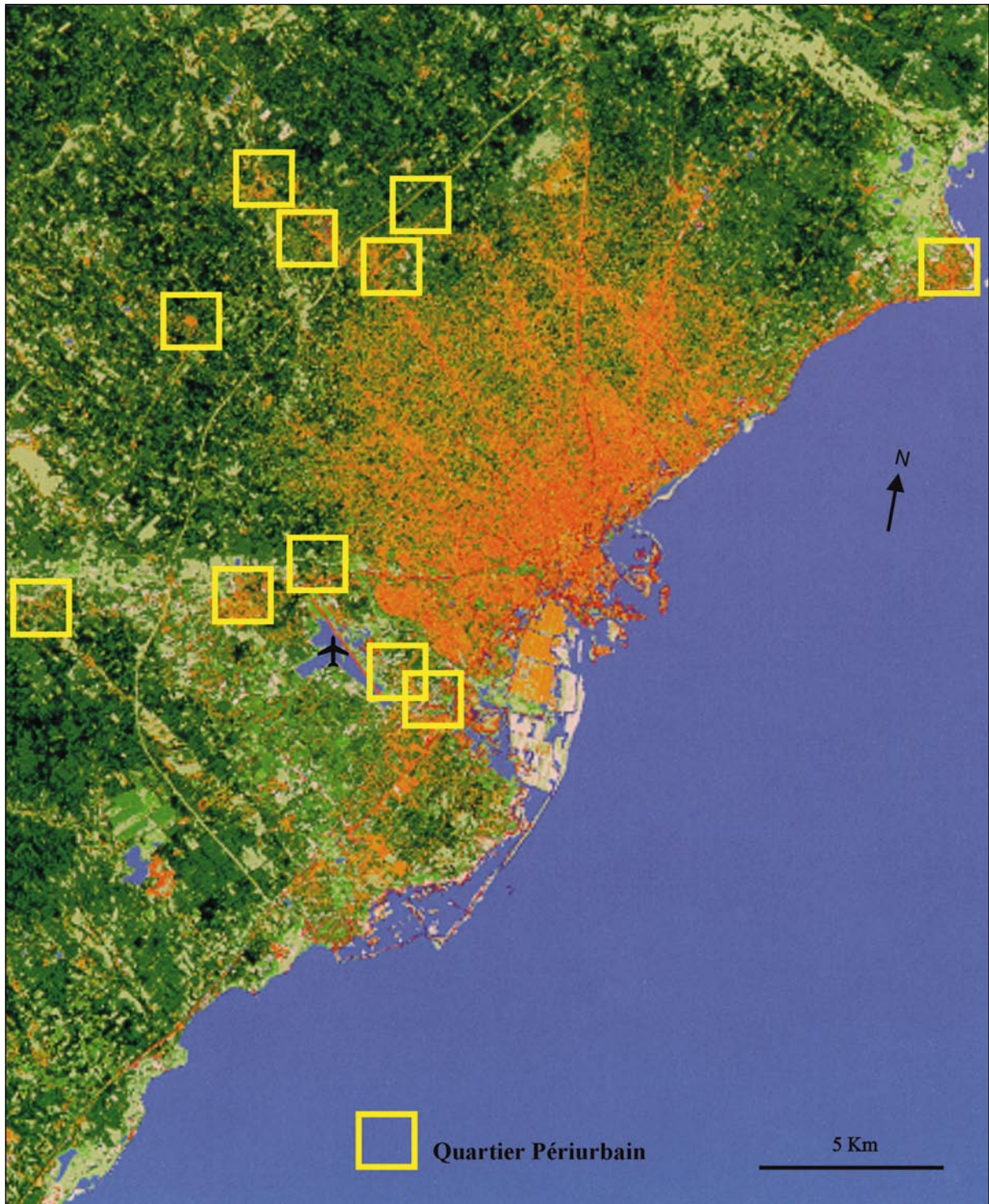
Les opérations de repérage du phénomène périurbain aggloméré ont nécessité en premier lieu la consultation des photos aériennes des missions suivantes réalisées sur l'espace sfaxien : la mission 82 Tu 215/100, la mission 90 Tu 16/80, la mission 90 Tu 25/200 et la mission 98 Tu 808/50 ; En deuxième lieu, ces opérations ont requis aussi la lecture des 6 feuilles topographiques qui couvrent le Grand Sfax à l'échelle 1/25 000 et dont la couverture aérienne est relativement récente, puisqu'elle fut réalisée en 1990 avec un complément de terrain entrepris entre 1992 et 1995. L'examen d'une image satellitaire réalisée en 2000 fut d'un grand appoint.

L'étude comparative des supports cités, et des cartes topographiques couvrant le Grand Sfax à des échelles différentes et dont les dates, sont anciennes : la carte d'état major au 1/50 000 celle à l'échelle 1/100 000 réalisée au début du XX<sup>e</sup> siècle, d'après une couverture aérienne faite en 1896, la carte au 1/200 000, réalisée d'après une couverture aérienne de 1971 et un complément de terrain fait en 1972.

Cette investigation multi sources a permis de dégager les résultats figurant sur les cartes 1 et 2.

En effet, nous distinguons à partir de l'examen comparatif de nos supports, différents de sources, d'échelles et de dates, qu'un changement s'est opéré à la périphérie de l'espace urbanisé du Grand Sfax : La ville est désormais cernée par une auréole actuellement discontinue d'une quarantaine d'agglomérations de différentes tailles. Parmi elles, treize sont principales au vu du nombre d'habitants supérieur dans chacune à 400 en 1994. Le nombre des grandes agglomérations a certes augmenté depuis ; les petites sont passées à la 2<sup>e</sup> catégorie, d'autres agglomérations sont par ailleurs en gestation. Les résultats du dernier recensement, celui de 2004, concernant ces agglomérations n'ont pas été jusque là publiés. Nous avons retenu les principales seulement, car relativement stabilisées. Cet habitat groupé en entités plus ou moins étendues, est positionné en grande partie au sein de la 2<sup>e</sup> couronne verte entourant la ville, c'est celle des *boura*, champs de culture en sec, patrimoine agricole des sfaxiens, tout en empiétant sur l'oliveraie sfaxienne, ou 3<sup>e</sup> couronne verte autour de Sfax. Ce repérage réalisé, a permis aussi de dégager les caractéristiques de localisation des agglomérations périurbaines sfaxiennes.

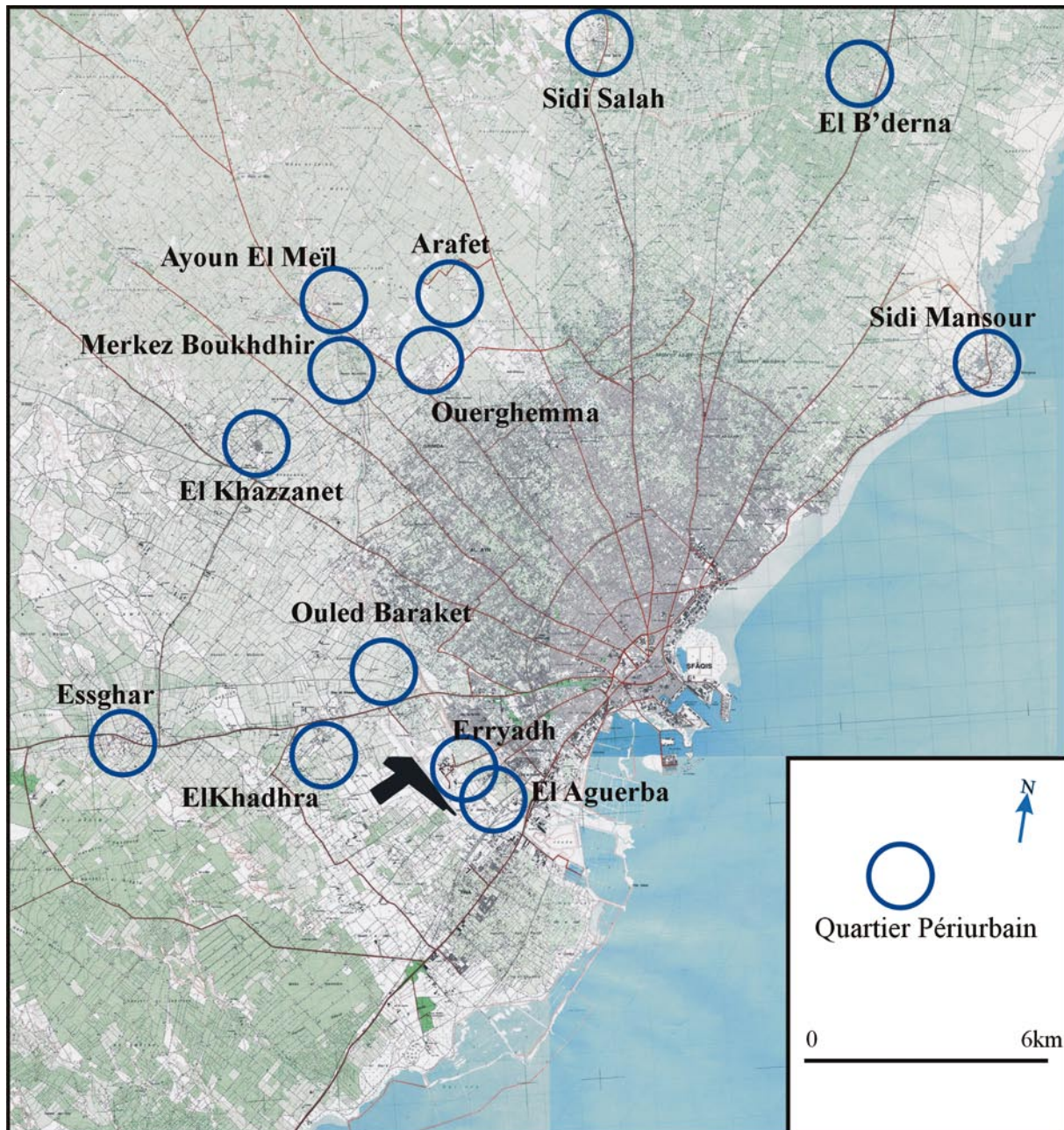
Carte 1 : Localisation des quartiers périurbains sur image satellitale (SPOT XS 2000)\*



\* La fenêtre dont on a pu disposer ne nous a pas permis de figurer la totalité des quartiers périurbains.

Sources : Scène Spot 2000, projet CMCU, université Sfax Strasbourg. Traitement : Ben Chikha Z., université du Maine.  
Cartographie : A. Baklouti, 2002.

Carte 2 : Localisation des quartiers périurbains sur fond de cartes topographiques 1/25 000



Sources : OTC Assemblage des six feuilles topographiques du Grand Sfax au 1/25 000, R. Bouariz, A. Baklouti, 2000.

Au vu de ce constat, la périurbanisation agglomérée est bien réelle autour de la ville de Sfax, elle se présente actuellement par taches plus ou moins étendues, et qui sont positionnées en éventail autour du périmètre urbanisé, et en sont séparées pour leur majorité par des vides urbains. Les surfaces interstitielles entre ces entités sont appelées à être progressivement comblées. La couronne d'agglomérations périurbaines livrée à elle-même, risque de déstabiliser tous les projets d'aménagement urbain programmés<sup>4</sup>.

Les 13 agglomérations périurbaines du Grand Sfax occupent un espace d'une grande envergure qui enveloppe la ville, leur distance par rapport au centre est variable, de 6 à 16 km en considérant la distance circum-radiale.

Donc, le phénomène est bien présent, il dynamise la périphérie de la ville dans une logique différente de celle du rural profond et de celle de l'urbain, par ses caractéristiques, par son fonctionnement

<sup>4</sup> Les agglomérations périurbaines répertoriées sont situées en majorité dans l'espace rural qui n'est couvert que ponctuellement par des plans d'aménagement. Elles ne dépendent pas ainsi des communes voisines et par conséquent elles ne sont pas soumises à la législation urbaine.

interne et avec la ville, par les interactions qu'il provoque entre l'espace urbanisé et l'espace rural, entre les espaces d'émigration et l'espace d'immigration. Ses acteurs se trouvent autant dans l'espace en question qu'au sein de la ville tout autant dans son arrière pays, qu'à son extérieur. C'est désormais une réalité avec laquelle les aménageurs du Grand Sfax doivent composer, si cela n'a pas été déjà fait.

La périurbanisation a donc évolué dans un espace interface entre le rural et l'urbain, mais au vu de son caractère populaire il a investi surtout les sites dépréciés et de faible valeur foncière ; sa toponymie occulte de plus en plus le malaise social de ses résidents.

### **Distanciation par rapport à la ville**

L'étude de la situation de toute entité géographique nous renvoie à sa localisation, or cette dernière suppose l'existence d'une distance, d'un écart spatial mesurable entre un couple de lieux ou par rapport à un repère qui ne peut être dans le cas de l'agglomération périurbaine que la ville.

Ce repère est difficile à cerner, car il existe une pluralité de regard sur la ville et les limites qui en découlent peuvent ne pas se superposer, c'est pourquoi le centre principal celui de la commune de Sfax serait un repère plus précis.

À l'examen des supports cartographiques, nous relevons que 6 grandes agglomérations parmi les 13 retenues, sont situées au-delà de la rocade du kilomètre 11, carte 3. Cette rocade est la limite programmée de la ville au futur, à des distances différentes par rapport à cette voie de dégagement, et par là même par rapport au centre principal : Merkez Boukhdir à 10,5 km, El Khazzanet à 11,5 km, Ayoun El Meïl à 13 km, Essghar à 13 km ; Sidi Salah à 16 km et El B'derna à 16 km.

À l'évidence, le positionnement de ces six agglomérations et leur extension future, illicite ou légale, risquent de mettre en porte à faux, les choix d'aménagement concernant la limite projetée de l'urbanisation.

Les sept autres agglomérations sont ou bien contiguës à la rocade du km 11, c'est le cas de Sidi Mansour situé à 12 km du centre, ou alors comme Arafet, située à cheval par rapport à la rocade. D'autres en sont peu éloignées mais distants du centre principal, Ouerghemma à 9 km, El Khadhra à 8 km. Les autres en sont assez éloignées, comme Ouled Baraket, à 6,5 km, du centre, il en est de même pour El Erryadh et El Aguerba qui se rapprochent d'avantage du centre puisqu'ils ne s'en éloignent que de 6 km seulement.

Mis à part Sidi Mansour, les agglomérations situées à l'intérieur de la rocade du km 11, s'inscrivent dans le périmètre non communal certes, mais qui entrent suivant le SDA<sup>5</sup> dans le projet d'urbanisation future. Il s'agit dans ce cas d'un projet de légalisation d'une forme nouvelle d'urbanisation pour la ville de Sfax.

Le degré d'accessibilité peut amoindrir l'effet de la distance. En effet la majorité des agglomérations a un accès facile, puisque certaines sont situées à même les radiales, sinon proches : c'est le cas de Sidi Mansour, Ayoun El Meïl, Essghar, Ouled Baraket, El Khadhra, El B'derna, Sidi Salah, Ouerghemma, Merkez Boukhdir et Arafet. Les autres agglomérations paraissent relativement isolées voire enclavées, car n'ayant pas de facilités d'accès. C'est le cas d'El Khazzanet, d'Erryadh et surtout d'El Aguerba. Les deux dernières sont éloignées des radiales les plus proches, et sont enclavées entre l'aéroport à l'ouest, l'oued Agareb/El Maou au nord est, et la voie ferrée au sud est.

La distance entretient la marginalisation, car, au-delà de l'écart spatial qu'elle représente, elle peut tout autant produire un éloignement cognitif, ce qui équivaut à une marginalité mentale individuelle et collective. La distance vis-à-vis d'un repère peut être aussi a-spatiale, c'est à dire une distance non physique qui certifie la distanciation sémantique entre deux entités géographiques différenciées. Ce type de distance n'est mesurable qu'à travers l'analyse des composantes autres que spatiales des entités en question.

---

<sup>5</sup> Le SDA est le schéma d'aménagement urbain du Grand Sfax, 1999.

## **Le toponyme, un élément identitaire occulté**

La toponymie certifie la localisation certes de l'implantation géographique par rapport à son voisinage et lui confirme son identité, cependant s'agissant du lieu de résidence, le toponyme véhicule une charge sociale souvent très lourde à assumer par les résidents. Ainsi, vue du côté des citoyens sfaxien, l'identification à une agglomération périurbaine porte en soit très souvent préjudice à l'individu, elle fait en effet ressurgir des mots comme ruralité, populaire, pauvreté, délinquance etc. Pourtant, cette toponymie possède une charge réelle spatiale et culturelle tout autre.

La lecture comparative des cartes topographiques, les anciennes et les récentes, nous permet de retenir le constat suivant à propos de la toponymie des agglomérations périurbaines. Certains toponymes sont ceux d'anciennes localités rurales, des noms à connotation tribale attestant l'ancienneté de l'occupation celle des fractions tribales des Mthalith surtout comme les Ouled Baraket, Essaadi, Ouled Ali Ben Amor Zribi, Ouled Rabaw, Errbahat, Ouled Ben Hsan, Essghar, et les Ouled Boukhdhir etc. Ou bien signifiant une occupation du même type, tribal, mais récente vu l'appartenance du toponyme à des régions éloignées, comme c'est le cas des Ouerghemma venus du sud est tunisien.

Un autre repère mais d'appartenance maraboutique, a donné une toponymie très répandue dans tout l'espace périurbain sfaxien et tunisien d'une manière générale. C'est le cas de Sidi Salah, Lalla El Khadhra, Sidi Khelifa, Sidi Abdelkéfi, Sidi Mansour etc.

Dans le centre tunisien, qui reçoit un total pluviométrique annuel ne dépassant pas 200 mm, nous enregistrons la richesse de la toponymie liée à l'eau. C'est le cas de Bir Abbès, Aïn Tourkia, Aïn Charfi, Biar Ayoun El Meil, et El Khazzanet<sup>6</sup>, ce dernier nom est certes d'une sémantique plus récente. À côté de ces noms dont la charge ethnique, sociale, culturelle ou/et culturelle est forte, nous relevons d'autres, appartenant à un autre registre ayant une charge environnementale, comme Erryadh, ou les jardins, ou encore éthique : El Horria c'est-à-dire la liberté qui est le nouveau nom choisi par l'administration pour remplacer celui de Ouerghemma.

Nous pouvons conclure que les toponymes des agglomérations périurbaines ne possèdent aucune connotation d'ordre social, pourtant l'appartenance à ces agglomérations actuellement, attribue le statut de «citoyen inférieur» aux yeux des citoyens sfaxiens. La raison de ce décalage ou encore ce dérapage sémantique des noms, est liée d'une part au type d'espace dans lequel se sont développées ces agglomérations, et d'autre part à leur contenu social d'exode dans sa majorité.

### **Des sites en majorité vulnérables**

Dispersés en auréole de grande envergure autour de la ville, les agglomérations périurbaines occupent des sites différents, caractérisés pour beaucoup d'entre eux de fragilité ou de nuisance ; certaines agglomérations par contre sont implantées sur des sites pouvant être urbanisés, mais il s'agit dans ce cas de zones agricoles à protéger.

#### *Les agglomérations à sites urbanisables*

Les agglomérations en question sont : Essghar, Arafet, et Ouled Baraket. Ces agglomérations occupent des sols profonds très appréciés par les agriculteurs de la région. Il est certain que ce type de site procure aux habitants des agglomérations concernées de bonnes conditions de résidence, toutefois l'urbanisation de ces sols risque d'entraîner le mitage précoce du patrimoine agricole sfaxien, celui des *boura*, alors que les densités d'occupation sont encore faibles au sein des *J'nen*, première couronne verte<sup>7</sup>. Il est aussi important de rappeler que le caractère spontané de cette urbanisation, ne pouvant offrir qu'un paysage anarchique qui risque de condamner tout effort futur de structuration de la ville et de ses extensions.

<sup>6</sup> La traduction de *Bir*, *Biar*, *Aïn* et *khazzanet* est respectivement : puit, puits, source et citerne.

<sup>7</sup> Ces densités sont de 20 logements à l'hectare dans les *j'nen* serrés et de 30 logements à l'hectare dans les *j'nen* larges. (SDA, 1998).

La situation est plus désolante dans la zone El Hajib dont l'urbanisation effrénée et sans grand contrôle, est responsable non seulement de l'étalement rapide d'agglomération sur des zones agricoles, mais de l'émergence de petites autres agglomérations au sein des champs anciennement irrigués, ce qui risque de condamner tout le secteur à joindre la zone de Thyna, connue pour être un grand rassemblement d'agglomérations populaires programmées et spontanées. En fait ce dernier type d'implantation est une dilapidation du périmètre irrigué du même nom, périmètre irrigué d'El Hajib, dont la valeur agricole est incontestable, dans une région dont les nappes aquifères exploitables sont peu nombreuses ou à faible débit. D'autres agglomérations occupent cependant des sites vulnérables.

Certaines agglomérations spontanées sont par contre localisées sur des terrains à bon marché car ce sont des terrains à vocation rurale mais à sols peu fertiles, des *mdess*, terrain caillouteux, ou bien sur des terrains fragilisés par une topographie basse, ou encore des terrains en zone de nuisance.

#### *Les agglomérations de sites à risques*

Les agglomérations en question sont : Ayoun El Meïl et celles de tout le secteur d'El Aouebed dont elle fait partie, ainsi que celles de Sidi Salah, El B'derna, El Khadhra, El Aguerba, Erryadh et de Sidi Mansour.

Les risques encourus par ces agglomérations proviennent de leur implantation dans des zones menacées, lors des fortes pluies par les inondations dévastatrices des oueds El Aouabed, Echaabouni, Sidi Salah et El Achech et Agareb. Ces oueds sont modestes au vu de la faiblesse de la topographie et de la pluviométrie de la région de Sfax, mais leur écoulement devient dangereux lors des fortes pluies.

Ce type de situation a été vécu par les habitants de la cité programmée de Sidi Mansour. Celle-ci est construite dans une zone basse, exutoire de l'oued Sidi Salah-El Achech ; elle a été confrontée chroniquement à ses crues, comme ce fut le cas en 1982 lors des précipitations pluvieuses qui ont atteint 177,3 mm en 13 heures. L'agglomération en question a été complètement isolée et seules les barques des pêcheurs ont pu sauver les habitants piégés par les eaux. C'est à la suite de cet événement qu'une digue de protection a été construite dans la zone d'épandage de l'oued, à l'amont de l'agglomération. L'absence d'un réseau d'assainissement et la faible pente de la zone expliquent par ailleurs le creusement du canal destiné à drainer les eaux pluviales et même celles ménagères qui coulent des fois à même le sol. Les maisons sont certes pourvues de fosses septiques, mais le niveau piézométrique de la nappe est tellement proche du niveau du sol qu'il a fallu pour certaines maisons déverser une partie des eaux domestiques à l'extérieur, utilisant ainsi les rigoles d'écoulement des ruelles.

Dans le secteur périurbanisée d'El Aouebed, zone de Ayoun El Meïl, le ravinement des berges de l'oued, provoqué par le débordement fréquent des eaux, représente une menace permanente pour les habitants qui y ont pris logement illicitement. Certains résidents se sont même appropriés les terrains les moins dénivelés du lit de l'oued après les avoir remblayés clandestinement, ce qui représente pour eux et pour toute la zone un danger permanent pendant les saisons pluvieuses.

Nous remarquons que certaines agglomérations spontanées sont en même temps situées dans des zones à risques et à nuisance. C'est le cas d'El Aguerba d'Erryadh, d'El Khadhra.

#### *Les agglomération de sites à nuisance*

Le cône de nuisance de l'aéroport Thyna est péniblement ressenti par les habitants des cités El Aguerba et Erryadh se trouvant dans son voisinage direct. Cette nuisance est appelée à s'accroître avec l'agrandissement programmé de l'aéroport, et le développement de ses activités, projetés par le Schéma directeur d'Aménagement du Territoire National. En outre, la programmation au voisinage de l'aéroport d'une plate forme logistique proposée dans le cadre du SDATN 1996, contribuera à renforcer son rôle commercial et par là-même son activité ; en terme de nuisance, cela ne ménagera pas son voisinage. Par ailleurs El Aguerba et Erryadh sont aussi soumis aux émanations polluantes

de la SIAPE. D'un autre côté, l'oued Agareb/El Maou bien qu'endigué, représente au cours de la saison chaude, une source de nuisance pour les mêmes agglomérations, puisqu'il se transforme en décharge publique des riverains. En plus, l'accès le plus direct et le moins distant d'El Aguerba traverse l'oued en question.

Un autre type de nuisance est remarqué à Ouerghemma, en effet cette cité qui n'est séparée de la commune de Gremda que par quelques dizaines de mètres, est cachée par rapport à la RR 81, ou route de Gremda, par une station de distribution électrique qui représente un danger latent pour les résidents, d'autant plus qu'une ligne de moyenne tension traverse la zone. En outre, l'envergure d'un tel type de station, constitue une nuisance paysagère. que nous retrouvons aussi à Sidi Mansour, là où la station de diffusion de la Radio et de la Télévision Tunisienne, occupe une grande superficie.

D'autres identifiants de la périurbanisation sont tributaires de l'usage même de l'espace qui jouxte la ville et aussi du mode de formation de l'agglomération.

### **LA GENÈSE DE LA PÉRIURBANISATION AGGLOMÉRÉE**

La périurbanisation est un fait de la ville, elle découle de son développement, de ses choix d'aménagement et de son impact sur l'évolution des localités rurales voisines. L'usage de l'espace périurbain est témoin de cette réalité.

#### **L'usage de l'espace périurbain**

L'espace périurbain a connu l'usage de différents acteurs privés et publics suivant les périodes, mais, il a reçu le même traitement de la part de l'acteur public, à savoir celui d'un espace devant fonctionner pour la ville et avec elle, dépendant d'elle mais ne pouvant s'assimiler à la qualité urbaine.

L'usage de l'acteur public a évolué en matière d'habitat dans la couronne périurbaine, entre la pratique de l'espace « décharge programmée » qui a prévalu du début des années 70 jusqu'au milieu des années 80, ensuite celle du laxisme face à l'acteur privé pour qui l'espace périurbain est un espace refuge. Cette dernière gestion est encore opérante malgré le déploiement d'outils d'urbanisme créés à cet effet.

Avant les années 70 l'espace périurbain était le domaine de la paysannerie de l'arrière pays proche de la ville de Sfax ; les bourgs ruraux qui y existaient comme Essghar, Merkez Boukhdir, El Aouebed, et Sidi Mansour, vivaient certes en dépendance par rapport à la ville, mais la société rurale y était encore structurée.

Depuis les années 70, cet espace a été bouleversé en connaissant un nouvel usage. Les années 70 étaient d'une grande importance quant à l'émergence de la périurbanisation agglomérée liée à la ville de Sfax, à sa force de polarisation et à son attractivité. Cette période coïncide avec la crise des campagnes tunisiennes à la suite de l'échec de l'expérience collectiviste des années 60<sup>8</sup>.

L'exode rural a donc caractérisé cette période d'autant plus que les villes n'ont pas connu au même degré le malaise vécu par les campagnes. La ville de Sfax présentait à l'époque tous les signes d'attractivité, avec ses capacités d'emploi dans le domaine industriel. Elle était en 1973 la deuxième ville industrielle par le nombre de ses établissements : 180 établissements contre 71 à Sousse et 58 à Biserte<sup>9</sup>. Une pression migratoire s'est donc exercée sur la ville, elle venait autant de son arrière pays rural proche, que du monde rural en général.

---

<sup>8</sup> Depuis 1960 le Secrétariat d'État Tunisien au Plan et aux Finances, dans le cadre des perspectives décennales (1962/1971), a décidé d'engager les campagnes dans le modèle coopératif par la création de coopératives agricoles regroupant surtout la petite propriété. Cette stratégie avait entre autre pour objectif la modernisation de l'agriculture en vue d'un accroissement de la production agricole. L'échec de ce modèle, entraîna son abandon en 1969, mais la paysannerie en est sortie paupérisée.

<sup>9</sup> Source : Groupe Huit, DAT 1975.

Une même pression s'est exercée sur la demande d'habiter à une période où fut instauré le libéralisme économique qui octroya à l'habitat le statut de produit commercial ; cela entraîna l'exclusion des non solvables du marché réglementaire de logement, et leur recours à l'habitat illicite de débrouille. Quant au marché foncier urbain sfaxien, il est connu pour être surévalué, à cause de la spéculation qui résulte de l'insuffisance des terrains à caractère réellement urbains, du gel des terres pratiqué par les propriétaires aisés, et de la rétention des terres qui accompagne l'annonce de toute opération d'aménagement.

C'est ainsi qu'au cours de cette période, l'administration urbaine et les élus locaux ont en grande partie, participé à la production des agglomérations périurbaines et ce suivant l'usage précoce qu'ils ont fait de l'espace rural qui enveloppait encore la ville.

Cette pratique de « décharge » correspond à la réalisation d'un grand programme d'habitat, celui de la création de cités rurales. Cependant au lieu d'intéresser l'espace rural, ce programme d'habitat fut dévié vers la ville en vue de créer des lieux d'accueil d'exode, mais hors de la ville. Ainsi, entre 1970 et 1984, 1 479 logements à l'intérieur de 7 cités rurales ont été construites hors de la ville dans un espace profondément rural à cette date.

Cette politique de localisation de l'habitat populaire à l'extérieur de la ville, devait aussi réaliser un autre objectif, celui « d'assainir » le paysage urbain central et péricentral, ce à travers la délocalisation des catégories sociales non désirées de la ville.

C'est au cours de cette période que l'espace périurbain actuel, la première couronne rurale qui enveloppait la ville à l'époque, offrait la solution la plus facile en même temps pour stabiliser le climat social urbain en facilitant l'accession des non solvables à la propriété, pour effacer un des aspects désolants du paysage urbain, les *gourbis*, et enfin pour résoudre des problèmes d'hébergement survenus à la suite d'inondations dévastatrices celles de 1969 et de 1982. C'est dans cette optique que furent créées les cités rurales qui ont abrité ceux qu'on voulait exclure de la ville, les prétendants à la ville parmi les migrants ruraux, la demande d'habiter émanant des couches citadines les plus modestes, et de ceux que les flots ont démolis les logements. C'est le cas de Sidi Salah, d'El B'derna, et de Sidi Mansour.

Ce sont ces mêmes cités programmées qui ont formé en partie ou en totalité les premiers noyaux des agglomérations périurbaines. Il s'agit des cités rurales El Kazzanet, Sidi Mansour, Thyna, Ayoun El Meil, El B'derna, Sidi Salah et Arafet. Aussi, la périurbanité a été imposée à des citadins pauvres, et à d'anciens ruraux qui ont à l'origine choisi de loger à proximité du lieu pourvoyeur d'activités, le centre principal. Cette politique de « décharge » n'a pas épargné les localités rurales les plus proches de la ville, ce qui a bouleversé leur équilibre.

Cette délocalisation était un palliatif facile aux maux de la ville, mais dangereux pour son équilibre social. En effet il était trop aisé de refouler la population défavorisée à la périphérie, trop tôt pour renvoyer une partie de la demande d'habiter hors de « l'enceinte » urbaine, et trop risqué de contenir l'exode rural aux portes de la ville. Cet usage de l'espace périurbain a eu de profondes et dangereuses répercussions sur le devenir de la ville.

Depuis le milieu des années 80, avec la fin du programme des cités rurales, les demandeurs d'habitat populaires furent voués à eux-mêmes, ce qui explique que le taux de couverture en logements pour les classes défavorisées, n'était alors que de 10 % seulement. À la même période, on a enregistré par contre un équilibre entre l'offre et la demande pour les classes moyennes et une offre excédant 2,5 fois la demande pour les logements standing<sup>10</sup>.

Ainsi un habitat populaire fut-il rassemblé et marginalisé spatialement loin de la tache urbaine compacte, phénomène nouveau à la ville de Sfax, qui a non seulement accentué son étalement, mais qui risque de la déstabiliser socialement. Ainsi, l'administration de l'époque, avait-elle décidé du

---

10 Karray N., 1982.

type d'affectation de la couronne rurale jouxtant la ville, et ce en anticipant son évolution dans une périurbanisation prématurée, de type populaire. Elle avait ainsi engagé la ville dans un processus d'extension difficile à limiter.

Depuis la deuxième moitié des années 80, l'espace périurbain sfaxien a été laissé voire délaissé en faveur de l'acteur privé pour fonctionner surtout en tant que « décharge » spontanée, ce dans la logique de gestion urbaine sous tendue par un grand laxisme de la part de l'administration. Cependant dans la logique de l'usager privé, c'est l'idée de l'espace refuge qui a prévalu.

Classé rural donc de faible valeur foncière, l'espace périurbain, situé en dehors du périmètre couvert par la planification urbaine, fut le domaine du laisser-faire en matière de logement. Les constructions dans cet espace ne passent pas par les procédures légales exigeant l'application des normes urbaines. C'est en fait une attitude populiste qui se veut socialisante, en provoquant aux dépens du projet de ville, l'absorption de la demande d'habiter non satisfaite, qu'elle provienne des non solvables ou des autres catégories sociales, ceux qui faute de moyens financiers, ne pouvaient pas atteindre dans la ville. Cette attitude est celle de la facilité, que de passer sous silence l'habitat illicite non réglementaire afin de loger ceux que la planification urbaine a oubliés, et ceux dont le choix d'habiter est au dessus de leurs moyens financiers.

La pratique du « hors ville » ou du rejet est appliquée vis-à-vis des agglomérations périurbaines. Cette pratique souhaitée par les élus locaux, est une attitude adoptée par l'administration et par les aménageurs. Ainsi par souci de préserver les intérêts des contribuables, les élus des communes dites périphériques, Sakiyet Ezzit, Sakiyet Eddaïer, Gremda, Thyna, ont refusé aux agglomérations périurbaines contiguës d'intégrer le périmètre communal, tant cette intégration n'est pas rentable et impliquerait par surcroît des dépenses d'équipement que supporterait le budget communal. Le cas de Ouerghemma est explicite, puisque ses habitants avaient sollicité l'intégration dans la commune de Gremda qui lui est attenante d'une dizaine de mètres seulement, l'espace d'une route locale, la commune en question, avait exigé en contre partie de s'étendre sur une zone riche, vers le sud aux dépens de la commune de Sfax, commune centrale. Une tractation légitime aux dires des élus, puisque l'intégration à la commune occasionnerait des dépenses d'équipement, et de gestion qui ne peuvent être couverts par la faible participation des Ouerghemmi aux finances communales. Cette « transaction » ne fut pas en définitive accomplie. Le même problème est posé pour la partie spontanée du quartier Arafet, qui voisine Ouerghemma. Le problème est très saillant à Thyna. Espace d'exode depuis les années 70, Thyna avait abrité très tôt, de grands ensembles de logements programmés. Parallèlement, l'habitat spontané populaire et anarchique avait largement proliféré dans la zone inondable de oued El Maou, et en même temps atteinte directement par les émanations polluantes de la SIAPE, société d'engrais phosphatés. Depuis que la jeune commune de Thyna fut créée en 1993, ses limites furent arrêtées vers le nord de manière à rejeter hors de l'espace communal, les agglomérations périurbaines difficiles à gérer et à stabiliser : Les agglomérations Sidi Abid, El Aguerba, Erryadh, Ben Saïda et 7 novembre.

Ce traitement des agglomérations périurbaines par les communes qui leur sont limitrophes, a contribué à accélérer leur développement, et à la prolifération du phénomène périurbain spontané et anarchique. Les élus locaux avec l'administration ont aussi établi une distinction dans le traitement des quartiers urbains et agglomérations périurbaines appartenant à la même commune. L'exemple de Sidi Mansour témoigne de cette politique discriminatoire socio-spatiale. L'agglomération en question fait partie du périmètre communal central, celui de la commune de Sfax, la plus riche commune de la ville. Mais à la différence du reste de l'espace communal dont elle fait partie, cette ancienne localité rurale, vit encore au rythme du monde rural, elle est actuellement encore dépourvue d'un équipement adéquat à son classement communal, que ce soit en voirie ou en lumière publique, de même le projet de l'équiper en un port de pêche sécurisant et opérationnel est encore dans l'attente depuis une dizaine d'années.

Ainsi la genèse des agglomérations périurbaines dépend d'un processus complexe et étalé dans le temps, dont les origines nous renvoient à la structuration même de l'espace urbain de la ville de Sfax dont il dépend. Le phénomène en lui-même est remarquable au vu de la prolifération des agglomérations petites et grandes dans le périmètre périphérique de l'espace urbanisé sfaxien. Cette dynamique de groupement de l'habitat dans l'espace rural jouxtant la ville est révélatrice d'un processus de métropolisation qui a bouleversé la périphérie. Il ressort de ce processus, une typologie d'agglomérations périurbaines très riche « d'événements » spatiaux.

### La typologie de formation

À l'examen du tableau 1, et de la carte 2, nous remarquons que cinq modes de formation résument la périurbanisation agglomérée du Grand Sfax. Ces modes dépendent de trois types d'entités spatiales : D'anciens bourgs ruraux qui évoluent vers la périurbanité, des cités rurales programmées créées à la lisière de la ville et des agglomérations spontanées qui se sont développées progressivement dans l'espace non couvert par la planification urbaine.

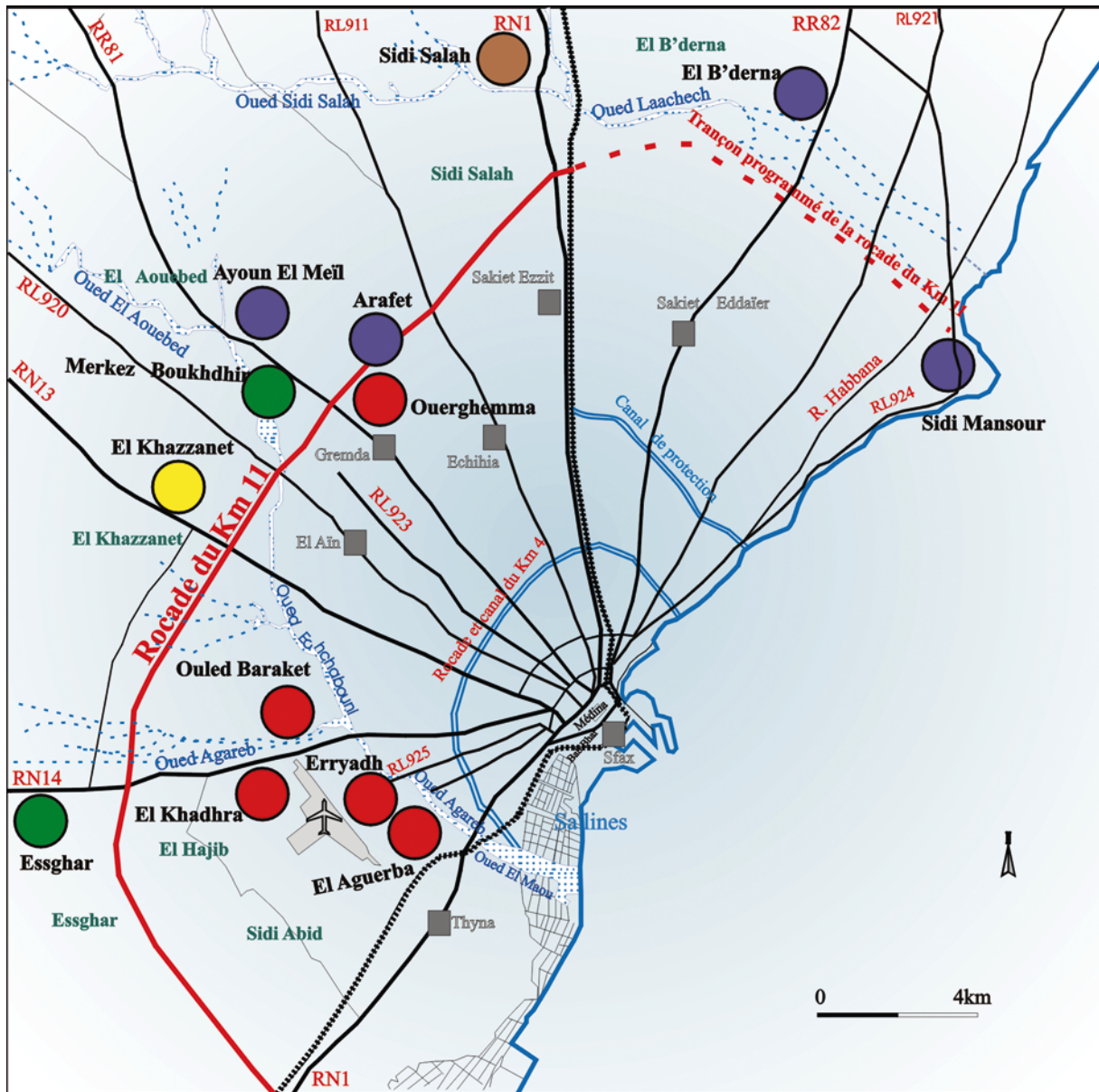
L'importance du processus spontané est claire : trois agglomérations seulement n'en sont pas le résultat. Essghar, El Khazzanet et Merkez Boukhdhir, ce qui n'exclut pas son développement futur dans la périphérie de ces mêmes agglomérations. Le voisinage des cités rurales a été fortement sollicité par les producteurs informels du logement en raison de la dépréciation du terrain, provoquée par l'existence des cités en question, mais compensée par la proximité des infrastructures de bases, électricité, eau potable et autres services de base.

Tableau 1 : Les modes de formation des quartiers périurbains

	Quartier	Mode de formation
1	Ouerghemma	Habitat <b>spontané</b>
2	El Khadhra	Habitat <b>spontané</b>
3	Erryadh	Habitat <b>spontané</b>
4	Ouled Baraket	Habitat <b>spontané</b>
5	El Aguerba	Habitat <b>spontané</b>
6	Sidi Mansour	Bourg rural + cité programmée + habitat <b>spontané</b>
7	El B'derna	Bourg rural + cité programmée + habitat <b>spontané</b>
8	Ayoun El Meil	Bourg rural + cité programmée + habitat <b>spontané</b>
9	Arafet	Bourg rural + cité programmée + habitat <b>spontané</b>
10	Merkez Boukhdhir	Bourg rural
11	Essghar	Bourg rural
12	Sidi Salah	Cité programmée + habitat <b>spontané</b>
13	El Khazzanet	Cité programmée

Source : Élaboration personnelle

Carte 3 : Typologie des quartiers périurbains du Grand Sfax



- Bourg rural
- Cité programmée
- Quartier spontané
- Cité programmée+ habitat spontané
- Bourg rural+cité programmée+habitat spontané
- Voie ferrée
- Radiale
- Thyna
- Sidi Abid
- Siège de communes
- Secteur rural

Cartographie A. Baklouti 2000

Le fonctionnement des agglomérations périurbaines dépend profondément de cette typologie.

## LES AGGLOMÉRATIONS PÉRIURBAINES : DYNAMIQUE SOCIO-SPATIALE

L'analyse socio-spatiale des agglomérations nous permet de discerner les itinéraires spatiaux différents de leurs résidents, pour en saisir les significations et leur portée sur le fonctionnement de l'agglomération. Les changements dans le comportement socio-culturel à l'intérieur des agglomérations seront perçus à travers l'évolution du patrimoine socio-spatial véhiculé par l'individu ou le groupe, depuis le lieu d'origine jusqu'au lieu de destination. Aussi, l'adoption par les résidents des agglomérations d'une nouvelle organisation sociale et spatiale ou au contraire le figement des anciennes structures, affirmeraient que les anciennes formes d'organisation peuvent ternir face à l'intensité des mutations, ou au contraire tenir lieu de forces de résistance face à tout type de changement.

L'étude des agglomérations périurbaines du Grand Sfax nous a révélé qu'une organisation différenciée structure chacune d'entre elles suivant des schémas typologiques

### **Les schémas d'organisation socio-spatiale des agglomérations**

L'organisation de l'agglomération dépend de plusieurs facteurs dont le plus déterminant est son mode de formation. C'est aussi à travers l'organisation socio-spatiale intra-agglomération que se dessinent les rapports entre entités périurbaines et espace urbain.

Il existe deux schémas d'organisation : Le schéma simple qui concerne les agglomérations à entité unique, ce schéma assure l'intégration intra-agglomération mais accentue par contre la marginalité par rapport à l'espace urbain ; et le schéma complexe, qui intéresse les agglomérations à plus d'une entité. Ce dernier schéma rend difficile l'intégration intra-agglomération, mais il établit cependant le besoin d'ouverture et de communication avec la ville centre et avec les communes périphériques.

#### *Le schéma simple d'organisation*

Face à l'exclusion socio-spatiale par rapport à la ville centre, ce type d'agglomérations a développé sa contre stratégie, celle de l'intégration interne qui est perçue à l'intérieur des agglomérations à une entité unique. Ce type est le plus homogène de l'ensemble des agglomérations, il intéresse celles d'Essghar, de Merkez Boukhdhir, d'El Khazzanet, et de l'ensemble des agglomérations périurbaines spontanées.

Nous considérons que ce type présente une organisation socio-spatiale simple dans la mesure où les conditions d'installation dans l'agglomération sont analogues, l'appartenance à cet espace est analogue, ce qui amoindrit les risques d'affrontement entre les résidents. Ainsi, les revendications identitaires à propos de l'agglomération sont-elles similaires et les distances sociales ne pourraient qu'être minimales. C'est pourquoi les possibilités d'intégration interne, endogène sont bien réelles. Une vie communautaire organise les relations entre résidents qui partagent généralement les mêmes soucis et présentent des aspirations rapprochées. En conséquence, l'agglomération est repliée sur elle-même, mais tend à fonctionner d'une manière homogène, c'est pourquoi plus l'intégration intra-agglomération est forte, moins l'intégration agglomération / espace urbain est facile à réaliser. Ce schéma est lié aux trois modes de base ayant chacun ses particularités. Ce sont l'ancien bourg rural, l'ancienne cité rurale programmée et l'agglomération spontanée.

- À l'intérieur des agglomérations anciens bourgs ruraux, nous remarquons la résistance de l'ancienne organisation rurale de type tribal, face à la propagation du modèle urbain. L'organisation ancestrale continue à structurer ces agglomérations, bien que ses assises commencent à faiblir face à la diffusion des valeurs de la ville. Les distances sociales y sont faibles, même le *arch* ou sous fraction tribale, connue comme étant le patron du bourg, n'affichent plus sa transcendance. Ainsi une certaine homogénéité existe-elle dans ces anciennes localités rurales, elle est d'ordre historique plus précisément d'ordre tribal. Certains indices, signes de périurbanisation, affirment cependant la

tendance vers l'amoindrissement de ce type de rapports sociaux avec l'ouverture quoique minime de l'agglomération.

Entre les bourgs et la ville, une contraction des distances s'est opérée, elle n'est pas seulement perçue, elle est aussi réelle en raison des glissements successifs des espaces urbanisés vers l'arrière pays rural sfaxien. La situation du bourg rural commence à changer puisque « la position d'un lieu est immuable, sa situation peut changer, lorsque évolue la signification des lieux avec lesquels on le compare ou la mesure des distances ou la valeur attribuée aux lieux dont-il est proche ou avec lesquels il est bien connecté. »<sup>11</sup>

Face à tous les éléments qui jouent le rôle d'accélérateurs de diffusion du modèle urbain central, Essghar par exemple, résiste et continue à perpétuer son ancienne organisation socio-spatiale. Certains aspects de cette résistance sont intéressants à dégager. En effet plus des 2/3 des résidents sont d'origine sghari<sup>12</sup>, car l'accès des étrangers à l'ancien bourg est une opération limitée. Les maisons à louer sont peu nombreuses, et l'appropriation de la terre est une tentative difficile à réussir. La terre est ainsi confondue au territoire, c'est pourquoi l'agglomération garde encore sa division en territoires reconnus par la totalité des Sghari. Ainsi, les *arch* ou *firqua*<sup>13</sup> %sghari vendent difficilement leurs terres surtout aux étrangers au bourg, sauf s'il s'agit de terrain excentrés et de moindre. C'est ainsi que deux groupes des L'taïfa, les Bagdadi, et les Tayari, deux %*arch* de la tribu Naffet, ont pu s'installer en propriétaires dans une zone à sol encroûté, à la lisière sud de l'agglomération. Quant à un groupe de Tayari un arch maraboutique, dont le patron/marabout Sidi Khelifa Ettayari est établi sur la route de Menzel Chaker, la RN 13, ils n'ont pas réussi eux aussi à se mélanger avec les Sghari.

Nous avons aussi relevé la même fermeture à Merkez Boukhdhir pourtant situé dans la zone d'El Aouebed, une zone largement investie par l'habitat spontané. Les Ouled Boukhdhir liés très tôt à la ville sont relativement aisés, ce qui a contribué à les dissuader de vendre facilement leurs terrains aux étrangers au bourg. D'un autre côté, l'existence à proximité d'une toute récente agglomération spontanée, Hay Eddibba, a sauvé la localité de l'habitat spontané populaire. Cette résistance de l'organisation ancestrale, nous la remarquons aussi dans les comportements sociaux.

Bien que les bourgs ruraux voisinant l'espace urbanisé furent soumis à la portée spatiale de la ville centre, Sfax, certaines pratiques de *douar*<sup>14</sup> %ont résisté aux influences citadines. C'est le cas du *miaad*, réunion des anciens qui s'organise encore à Essghar hors du temps autour du thé traditionnel. Ce rituel quotidien, bien qu'il n'ait gardé que sa valeur symbolique, demeure une des manifestations de la mémoire tribale, qui s'affirment chaque fois qu'elle se trouve menacée de disparition.

Des mutation lentes sont cependant en train de se produire dans les bourgs ruraux, depuis que le front urbain s'en est rapprochés, la fréquence des navettes s'est accentuée, la tendance d'ouverture de ces anciennes localités rurales prend de plus en plus le pas sur leur fermeture qui n'est qu'une défense contre tout type d'intrusion.

- La deuxième forme d'organisation socio-spatiale à entité unique concerne aussi la cité programmée d'El Khazzanet ou l'îlot urbain transplanté depuis 1977 dans une zone rurale. La réalisation de l'ancienne cité rurale s'inscrit dans le cadre d'une politique nationale de développement des campagnes. À Sfax ce choix a été cependant appliqué suivant les besoins de la ville. Ce sont les services publics régionaux qui ont organisé l'achat de terrain, la construction des logements et leur distribution.

Depuis sa construction, la cité est demeurée pendant longtemps isolée. El Khazzanet est un exemple intéressant de quartier périurbain ancienne cité rurale, dans la mesure où son édification s'inscrit dans une dynamique socio-spatiale renversée. Dans une période où les flux migratoires étaient dominés par l'exode rural, c'est plutôt la ville qui est allée vers la campagne. El Khazzanet, résulte en fait de la politique de mise à distance, de l'exclusion spatiale, d'une catégorie sociale

11 Béguin M., Saint Julien T., 2001.

12 Enquête personnelle, 2000.

13 Il s'agit des différentes appellations de la sous fraction tribale.

14 Le *douar* est l'équivalent du campement tribal, lorsque le nomadisme dominait la vie socioéconomique des tribus.

résidente déjà en milieu urbain pour sa majorité. Il s'agit donc d'une exclusion spatiale décidée dans le cadre d'une politique socio-économique qui s'est écartée de ses objectifs initiaux à savoir le développement de l'espace rural. C'était en fait une mise à l'écart par rapport à la ville, d'une catégorie sociale malaisée, dont la présence au sein de la zone centrale, et péricentrale dérangeait le paysage urbain. El Khazzanet passa ainsi d'une cité créée pour abriter une population exclue de la ville, à une agglomération périurbaine.

L'exclusion spatiale de départ a commencé en 1977 et s'est terminée en 1982. Elle a intéressée 264 logements ruraux qui furent distribués sur 264 ménages groupant 647 enfants<sup>15</sup>, soit presque un millier d'individus qui ont quitté la ville dans des conditions rappelant pour certains d'entre eux la « déportation », pour aller habiter dans une cité rurale<sup>16</sup>. Les premiers résidents de la cité, soit 31,3 % du total résidentiel devaient vivre pour la première fois la campagne, le reste, 68,7 % furent astreints de la revivre<sup>17</sup> ; il s'agit du programme de relogement de 1978 qui comptait 118 logements et qui avait comme objectif, de transférer les habitants des *gourbi* et baraques situés dans la zone centrale ou péricentrale, à savoir Hay Majestic, Hay Saltnia et la poudrière.

Les autres programmes avaient donné la priorité à l'acquisition d'un logement rural aux mal-logés de la ville. C'est ainsi que plus de la moitié des logements concédés à savoir 51,5 %<sup>18</sup>, avait été octroyée aux mal logés surtout à ceux logés dans le non bâti. D'autres zones de départ se sont ajoutées, il s'agit de la « *gourbière* » d'El Haffara, des baraques d'El Bustan, des « *oukèla* » de Bouret El Allouche et des différents *r'bats* de la ville. Toutes ces dernières zones d'émission sont situées dans la couronne péricentrale.

Les premiers acquéreurs de logements avec lesquels la cité El Khazzanet a démarré, étaient pour 68,7 % d'entre eux d'origine rurale. Mais des indices attestent que ces anciens ruraux ont pu déjà acquérir certaines pratiques urbaines comme l'acquisition du logement au nom de leurs femmes 34 % ou bien en copropriété entre époux, 20 %<sup>19</sup>.

D'autres indices montrent que les premiers occupants de la cité rurale ont en grande partie des métiers urbains. Les fiches renseignement des premiers acquéreurs indiquent ce constat. Ces métiers sont, le gardiennage des immeubles, les emplois ouvriers industriels, et des petits services dans les cafés, etc.

Ainsi, les premiers résidents à El Khazzanet comme dans la majorité des cités rurales, sont d'anciens ruraux qui étaient déjà engagés dans un apprentissage difficile certes mais certain de la vie urbaine, leur renvoi au monde rural équivalait à la rupture de ce processus d'apprentissage.

- La troisième forme d'organisation à entité unique concerne les agglomérations spontanées. Cette autoproduction du logement périurbain représente le processus de la périurbanisation, qui a le plus opéré dans l'espace sfaxien, mais c'est à partir du milieu des années 80 que ce processus s'est accéléré. Actuellement encore, nous pouvons apercevoir la formation de nouvelles agglomérations spontanées à l'intérieur du secteur rural de Sidi Abid comme celles de *hay* Ben Saïda, de *hay* 7 Novembre. À El Hajib aussi de nouvelles cités spontanées se sont ajoutées au voisinage d'El Khadhra, comme celles de *hay* El Wafa, *hay* El Matar, et *hay* El Oulouj. Par ailleurs, s'est développé illicitement dans les rouages des autres agglomérations périurbaines ce même habitat spontané.

Les mêmes traits caractérisent les agglomérations spontanées. En effet généralement, l'espace qui les porte n'est pas couvert par les plans d'aménagement, c'est pourquoi aucune réglementation

---

15 Nous avons obtenu ce renseignement en comptant le nombre d'enfants par ménage suivant les fiches d'identification des premiers propriétaires gardées dans les archives de la SNIT, Société nationale immobilière tunisienne du sud à Sfax, qui a parrainé et organisé cette opération.

16 Suivant le programme de 1978 une centaine de familles fut transportée en camions le soir, des *gourbis* et baraques de la ville vers El Khazzanet. (Le *gourbi* est un habitat constitué de matériaux très divers, la baraque quant à elle, est construite en bois).

17 Source : SNIT du sud à Sfax.

18 Source : SNIT du sud à Sfax.

19 SNIT du sud à Sfax.

d'ordre urbain n'est respectée. Les terrains sont rarement lotis et les seuls lotissements existants ne sont guère agréés puisqu'il s'agit de sol classé rural, et la taille des lots est inconcevable dans un lotissement ordinaire. Les lots de 100 m<sup>2</sup> sont très fréquents. En fait l'objectif du lotissement est d'obtenir le plus grand nombre de lots possible, correspondant au niveau matériel des clients potentiels. Aussi, avons-nous constaté que le recollement des lots était très souvent l'occasion de litiges entre voisins mitoyens. Ce sont les quelques propriétaires sfaxiens qui se chargent directement de la vente des lots des terrains à bâtir. La structuration de l'agglomération est empirique, elle est l'apanage des premiers résidents qui s'y affirment en patrons. L'espace de l'agglomération s'est trouvé ainsi régionalisé, ce qui amoindrit les tensions entre résidents venus de différentes régions tunisiennes. Cette régionalisation de l'espace s'est faite progressivement, les premiers venus en faisant appel à de nouveaux résidents tentent généralement de s'entourer de parents, d'amis, d'anciens voisins, ils leur cherchent des terrains à bâtir près de leur logement, s'engagent auprès des tâcherons, contrôlent la construction du logement, les hébergent provisoirement s'il le faut, ils se proposent enfin comme patrons de leur groupe dans l'agglomération. C'est en quelques sortes une prise en charge sécurisante pour les nouveaux venus aussi bien que pour les anciens. On se crée ou on se recrée son voisinage, son environnement familial propre oubliant des fois le reste du voisinage. À l'exception de Ouerghemma, la plus ancienne agglomération périurbaine spontanée du Grand Sfax, ces agglomérations ne sont pas encore stabilisées ; elles sont continuellement en chantier de construction, ouvertes aux nouveaux venus à la ville. Leur contenu résidentiel est celui de l'exode, à plus de 90 %<sup>20</sup>, il est par conséquent socialement homogène, ce qui entraîne la persistance des pratiques rurales, et le repli des résidents sur eux-mêmes et par rapport à la ville.

### *Le schéma complexe d'organisation*

Ce schéma d'organisation concerne les agglomérations à deux ou à trois entités. Il s'agit de Sidi Salah, El B'derna, Sidi Mansour, Ayoun El Meïl et Arafet. Malgré cette complexité d'organisation, l'agglomération est ouverte sur la ville.

Ce sont les relations entre les différentes entités qui structurent le fonctionnement au sein de l'agglomération, cependant l'antécédence d'occupation de l'espace, a une valeur d'appropriation. Cette appropriation est légitimée ou bien par la propriété ancestrale de type tribal s'il s'agit d'un ancien bourg rural, ou alors tout simplement par l'ancienneté de l'entité. Ainsi existe-t-il une réelle confusion entre propriété et territorialité.

À travers l'évolution et le développement de Sidi Salah agglomération à deux entités, une cité rurale et une entité d'habitat spontané, nous pouvons discerner ce type de fonctionnement. Les deux entités, l'ancienne cité rurale et l'occupation spontanée qui a suivi, ont constitué progressivement un espace unique, ce, malgré leurs différences sur plus d'un plan, une différence plutôt assumée. Cela s'explique par le fait que les deux entités sont à l'origine étrangères à cet espace.

Le quartier de Sidi Salah est donc un espace de vie créé à l'origine par les pouvoirs publics qui, après avoir décidé des caractéristiques de son contenu social, ont facilité son fonctionnement par l'injection de services publics de première nécessité, lui assurant ainsi une certaine autonomie vis à vis du centre secondaire le plus proche, Sakiet Ezzit en l'occurrence. De nouveaux consommateurs n'ayant pas toujours les mêmes besoins que les premiers l'ont choisi en le dynamisant davantage. Depuis, Sidi Salah est devenu une zone d'appel à l'occupation, un habitat spontané aisé s'est joint à l'ancienne cité rurale. De nouvelles constructions sont ainsi venues consolider celles de la cité, une agglomération à deux entités commença à s'organiser, sans aucune prétention d'assimilation.

Sidi Salah fonctionne de plus en plus suivant une dynamique d'échange qui organise son résidentiel que ce soit à l'intérieur de l'agglomération ou avec le reste de l'espace tunisien. Cette dynamique qui s'exprime par le passage d'une entité à une autre ou d'un espace à un autre est fortement liée à la situation sociale des résidents. Bien que rare, le passage d'une entité à une autre, révélateur

<sup>20</sup> Enquête personnelle, 2000.

d'une ascension sociale, suit un seul sens, du logement rudimentaire de l'ancienne cité rurale vers le logement spontané plus aisé. Seulement la majorité des ménages qui quittent la cité rurale s'en éloignent et regagnent généralement la ville aux dires de ceux des résidents qui les ont côtoyés.

S'agissant du schéma complexe à trois entités, les relations deviennent plus hiérarchisées par l'existence de l'ancien bourg rural qui revendique l'appropriation originelle de tout l'espace de l'agglomération.

À Sidi Mansour, agglomération côtière située à 12 km au nord du centre urbain principal, le bourg rural, entité d'origine, s'est ouvert à de nouveaux apports résidentiels massifs. Deux entités, la cité rurale et l'habitat spontané s'y sont ajoutées, cependant les Ouled Fidha originaires du bourg, ont continué à exercer leur patronat sur l'ensemble de l'agglomération à plusieurs niveaux.

Cette dynamique d'occupation de l'espace passant de l'ancestral, au concerté, au spontané, a donné lieu à une agglomération dont l'organisation et le fonctionnement, dépendent des facteurs suivants : l'antécédence d'installation, la capacité d'intégration de l'entité et enfin son ouverture. C'est suivant ces facteurs que s'organise Sidi Mansour et c'est par leur intermédiaire que s'établit l'intégration à l'intérieur de l'agglomération et par rapport à l'espace urbain.

#### - L'antécédence d'installation

Les autorités régionales sont conscientes de la suprématie des Ouled Fidha, patrons du bourg, c'est pourquoi les *omdas*, représentants de l'agglomération auprès de l'administration, sont toujours nommés parmi eux. Les Ouled Fidha manifestaient ainsi leur domination sur l'agglomération, dont ils réclament la territorialité. Ainsi, ont-ils investi la quasi-intégralité de son centre, dont ils détiennent les principales activités, la pêche en l'occurrence, à côté des différents commerces surtout celui du poisson et des services divers.

#### - La capacité d'intégration

Sidi Mansour présente trois entités dont l'espace d'implantation diffère par sa valeur économique et par sa situation au sein de l'agglomération, quoi qu'en fait, l'habitat spontané ne constitue par une entité distincte spatialement puisqu'il s'agit d'un habitat dispersé dans l'espace central du bourg et même celui périphérique. Cette entité concerne les kerkéniens originaires des îles Kerkénah, situées à 11 km en face du littoral de Sidi Mansour ; leur savoir faire dans la pêcherie leur a permis de s'intégrer et d'imposer leurs propres techniques de pêche dans l'agglomération.

#### - L'ouverture de l'agglomération

Sidi Mansour n'est pas une agglomération fermée sur elle-même. Trois facteurs ont contribué à son ouverture : le marabout, l'existence de la cité programmée et la mer.

Le marabout : La localité de Sidi Mansour est l'une des agglomérations rurales périphériques de la ville de Sfax dont l'ouverture est relativement ancienne. Comme le marabout qui a donné son nom à la localité est originaire de la ville, les Sfaxiens ont perpétué la *ziara*, visite annuelle au marabout, qui se pratiquait en été. La *ziara* est actuellement vidée de son contenu pseudo culturel, mais sa charge culturelle est intense auprès des Sfaxiens ; elle demeure encore l'occasion pour certaines familles venant de la ville et de zones périphériques, d'y passer des vacances sous les tentes, dans la mouvance du marabout. La *ziara* est de plus en plus associée voire remplacée par l'organisation d'un festival populaire local annuel celui de Sidi Mansour.

L'existence de la cité rurale : À la différence des Sgharis, les Ouled Fidha ont accepté d'ouvrir leur localité à une cité rurale, c'est à dire à un autre type d'habitat que le leur et à une occupation humaine très hétérogène, venue de zones souvent lointaines et ayant un fond culturel pouvant être différent.

La mer et la pêche : Si le port de Sidi Mansour est non aménagé et mal équipé, cela n'a pas empêché le développement d'une pêche côtière employant non seulement les Fidhis mais aussi les Kerkenis, les Louzis, originaires de la Louza au nord de Sfax, les Sfaxiens et bien d'autres pêcheurs,

venus d'autres régions. Un savoir faire est ainsi véhiculé par les étrangers au bourg. De même quotidiennement, le poisson pêché est vendu en partie sur place à une clientèle venue, surtout en été, de la ville, le reste est transporté au marché de la Médina de Sfax.

Parallèlement à cette ouverture, nous constatons qu'une dynamique socio-spatiale d'échange s'est installée au sein de l'agglomération. Les échanges entre les trois entités et entre l'agglomération et l'espace urbain sont occasionnés par l'évolution sociale de leurs résidents, sans distinction de leurs espaces d'origine, ce qui confirme la notion d'hierarchie spatiale qui s'est établie progressivement entre les trois entités.

La dynamique socio spatiale des résidents de l'espace périurbain n'est pas seulement tributaire de la structure interne des agglomérations, elle est aussi liée au contact avec la ville.

### **Les agglomérations périurbaines et /dans la ville**

Depuis la formations des entités périurbaines, une mise en relation sous tendue par les navettes quotidiennes s'est instaurée entre elles et l'espace urbain. Cette mobilité est une forme d'accessibilité à la vie urbaine.

#### *La mobilité ou le processus de l'intégration*

Les résidents de l'espace périurbain ont progressivement acquis l'apprentissage du déplacement, même dans des conditions souvent difficiles, vu la médiocrité des services du transport public. Ainsi la mobilité des résidents semble être à la base même du fonctionnement des agglomérations périurbaines dont la vie quotidienne est rythmée par leurs relations avec la ville centre. En effet, le taux de mobilité des chefs de ménages des agglomérations avec le centre principal atteste des valeurs élevées supérieures à 0,9421.

La mobilité quotidienne fonctionne en fait comme un processus à double sens ; d'un côté elle provoque des ruptures répétitives avec le lieu de résidence, suscite éventuellement, des incompréhensions, des oppositions et même des rejets à l'intérieur du lieu d'accueil, mais de l'autre, elle atténue les effets de la distance, rapproche les lieux des navetteurs.

C'est en fait le déficit des agglomérations en emploi et en services, qui a en engendré des navettes de grandes fréquences. Les services publics sont effet assez limités, les services de type banal de proximité qui y existent ont un apport en emplois très faible ; quant à certains services supérieurs, ils sont tenus par ceux venant quotidiennement de la ville centre.

En fait les flux alternants des chefs de ménage leur assurent l'emploi et les services recherchés, mais ils leur ont permis aussi de constituer leur propre espace/territoire de mobilité plus ou moins étendu. Cet espace n'a rien à avoir avec l'espace de leur mobilité résidentielle, puisqu'il est en rapport constant avec la ville à laquelle les résidents sont liés ou bien directement ou alors à travers les centres secondaires les plus développés, c'est pourquoi c'est à travers cet espace de mobilité que l'intégration à la ville leur est facilitée.

Ainsi la mobilité n'est pas seulement un moyen d'accès à l'emploi et aux services centraux, c'est aussi une voie d'accès à la vie urbaine, si tel est le cas, la mobilité individuelle ou collective s'avère une pratique limitant l'exclusion et la marginalité ; La mobilité fait en quelques sortes valoir aux habitants des agglomérations périurbains, leur droit à la ville et leur permet en fait de contourner une situation de refus spatial qu'ils n'ont pas toujours choisie.

Comme l'intégration implique généralement le groupe alors que l'individu est intéressé plutôt par l'assimilation, nous pouvons supposer que si le résident mobile des agglomérations est assimilé dans la ville, il induit dans l'intégration tout son groupe. Par ailleurs, si l'assimilation de l'individu par rapport à un lieu est lié au nombre de relations que l'individu a dans ce lieu, le résident de

---

21 Résultat obtenu à la suite d'une enquête personnelle en 2000.

l'espace périurbain apparaît potentiellement apte à l'assimilation ce qui équivaut à l'accessibilité et à l'intégration urbaine de tout son groupe.

Ainsi, la pratique quotidienne de la mobilité permet-elle aux navetteurs d'être les vecteurs de la propagation de l'urbanité dans les agglomérations. Les flux se dirigeant vers le centre principal ou les *Merkez*, centres secondaires, ont un principal objet qui est l'emploi, et les services, mais ils véhiculent aussi les pratiques urbaines.

Cette liaison avec la ville centre suppose l'appartenance des habitants des agglomérations à cet espace central polarisateur, cependant il ne s'agit pas uniquement d'une dépendance fonctionnelle, car l'appartenance à un espace donné pose en fait un problème identitaire.

### *L'appartenance à la ville ou problèmes d'identité par rapport à la ville*

Une question reste importante à formuler : dans quelle mesure la mobilité quotidienne vers le centre urbain contribue-t-elle à produire de l'urbanité dans un environnement rural ? Si la réponse est positive, faut-il alors inclure les agglomérations périurbaines dans la ville ; aussi, la notion de ville pourrait-elle s'étendre à ces agglomérations ? La réponse à cette question nous renvoie à la notion de frontière, à la délimitation de la ville et aux critères qui interviennent dans cette délimitation.

La ville est en fait son centre et l'espace fonctionnel qui lui est subordonné. La ville ainsi définie par les géographes ne repose pas sur la continuité de l'occupation, du bâti seulement. Ce ne sont pas non plus les délimitations administratives qui peuvent définir la ville. La délimitation de la ville peut cependant s'effectuer en tenant compte des relations fonctionnelles avec sa périphérie, dont les navettes quotidiennes sont les principaux signes. La ville couvrirait ainsi l'espace des navettes quotidiennes ; cependant, appartenir à la ville ne dépendrait pas seulement d'une subordination fonctionnelle au sens large du terme, car dans la dépendance existe bien un sentiment d'appartenance à l'entité en question.

La mobilité individuelle a permis aux résidents des agglomérations de transformer leur territoire de vie, à l'intérieur duquel la ville agit en tant que modèle. C'est pourquoi les fonctions de mouvement contribuent en quelques sortes au changement et à la production de l'urbanité, dont les navetteurs sont les vecteurs.

Les trajectoires résidentielles des résidents des agglomérations, rendent compte certes de leurs différences socio-spatiales avec la ville, mais leur rattachement collectif fonctionnel à cet espace, tend à estomper cette différence. Cependant, l'appartenance à la ville n'est pas seulement mesurable économiquement c'est à dire matériellement, elle est aussi affective, la ville n'est pas seulement vécue par les périurbains, elle n'est pas uniquement un espace d'usage car pour la majorité de ces résidents, la ville est un territoire auquel ils commencent à s'identifier.

Étant largement imprégné par la ville, le vécu de l'agglomération a pu progressivement contribuer à la création de l'appartenance urbaine. En effet, la vie quotidienne des habitants est ponctuée par leur mobilité par rapport à la ville, pas seulement dans le but d'atteindre le lieu d'emploi ou le lieu des services administratifs et autres, mais c'est aussi dans le besoin de s'identifier à un espace qui remplacerait éventuellement l'espace quitté, dont certains s'en détachent progressivement. Certains indices attestent la distanciation des habitants des agglomérations par rapport à leur lieu d'origine. Ainsi une partie des résidents a arrêté ses visites au lieu d'origine, une autre partie commença à s'en séparer, la troisième en reste encore liée surtout à l'occasion des fêtes religieuses ou encore pendant les grandes occasions familiales. Cependant dans les anciennes localités rurales, l'identification de type tribal, demeure encore forte, surtout chez les vieux. Ce sentiment est très faible dans le reste des agglomérations, surtout les spontanées d'entre elles, là où l'espace ne possède pas une forte charge historique aux yeux de ses usagers. Ce besoin de s'identifier à l'espace urbain est très fort chez les jeunes

qui veulent se détacher de l'identité rurale parentale. Pour la majorité de ces jeunes nés le plus souvent dans l'agglomération et en quête par conséquent d'identité, cette appartenance représenterait pour eux une intégration certaine à la ville.

D'après le **tableau 2**, la faible fréquence des visites au lieu d'origine, tend à faire adopter l'agglomération par ses résidents, pas seulement en tant que lieu d'habiter mais en tant que lieu pouvant remplacer le lieu d'origine à laquelle l'identification devrait s'amoinrir progressivement.

**Tableau2 : Rapport des résidents avec le lieu d'origine (en %)**

Le quartier	El Khadha	Ouer. ghemma	El Khazzanet.	Sidi Mansour	Essghar	Sidi Salah.	El B'derna.
Visites fréquentes	77,1	58,8	18,4	30,8	28,6	41,8	28,5
Peu de visites	14,3	31,4	65,3	57,7	64,3	38,2	61,5
Pas de visites	<b>8,6</b>	<b>9,8</b>	<b>16,3</b>	<b>11,5</b>	<b>7,1</b>	<b>20</b>	<b>10</b>

Source : Enquête personnelle, 2000.

L'espace périurbain et la population périurbaine sont en fait en quête d'identité, une identité spatiale certes, mais la recherche de l'identité socio affective est très remarquée dans le discours des résidents surtout les jeunes parmi eux. Cette fragilité identitaire résulte des conditions socio-économiques difficiles auxquelles les résidents sont confrontés, éloignement du centre, chômage et salaire moyen faible, emplois précaires, mais aussi du fait qu'au cours de leur itinéraire migratoire, ces résidents étaient très souvent ballottés, entre différentes zones géographiques et entre le monde rural et le monde urbain. C'est ce type de mobilité qui dérange toute tentative d'identification.

Cependant les résidents des agglomérations périurbaines, ne sont pas seulement mobiles par rapport à la ville à la quelle ils sont rattachés fonctionnellement, mais ils le demeurent aussi avec leur lieu d'origine, les grands événements, sont toujours des occasions propices pour renouer provisoirement avec ce lieu. C'est une dualité voire une ambiguïté identitaire que le résident des agglomérations périurbaine a toujours assumée.

## CONCLUSION

Le phénomène périurbain aggloméré autour des villes tunisiennes est relativement récent, autant rend-il compte des mutations de l'espace rural que celles du modèle de ville. Il est associé pour une partie de ses manifestations au caractère spontané et donc le plus souvent anarchique ce qui risque de fragiliser le développement de la ville au futur.

Concernant la ville de Sfax, la périurbanisation agglomérée serait l'expression d'une crise urbaine, celle d'une ville qui n'est pas arrivée à concilier entre son développement économique métropolitain et ses choix d'urbanisme, et entre un développement démographique qui demeure modeste, et un développement spatial qui frôle la démesure. Il reste cependant aux décideurs la possibilité de déjouer le mode ordinaire et naturel de croissance de la ville, mais de pouvoir jouer aussi un rôle régulateur et de juger de l'optimum de l'espace urbain, et donc de décider d'incorporer les implantations périphériques au territoire de la ville, ou de s'opposer à cette insertion. Nous touchons là un problème délicat qui est celui du projet de ville intégratrice ou marginalisante.

## RÉFÉRENCES

- BAUER G., et ROUX J.-M., *La rurbanisation ou la ville éparpillée*, Seuil, Paris 1976.
- BÉGUIN M., SAINT JULIEN Th., *Les interactions spatiales*, Armand Colin , Paris 2001.
- BELHÉDI A., *Repères pour l'analyse de l'espace*, Cahiers du CERES, séries Géographique, n° 19, Tunis, 1998.
- BELHÉDI A., *Intermédialité et espaces intermédiaires*, Actes du colloque de la faculté des lettres et des sciences humaines de Sfax, mars 1998.
- BENNASR Ali, *La répartition des prix fonciers urbains à Sfax*, Revue Géographie et développement, n° 14, 1998.
- BERGER M., FRUIT J.-P., PLET F., ROBIC M.-C., *Rurbanisation et analyse des espace ruraux périurbains*, L'Espace Géographique n° 4, 1980.
- CADÈNE P., *L'usage des espaces périurbains. Une géographie régionale des conflits*, Études Rurales, n° 118, Paris 1990.
- CHABBI M., *Une nouvelle forme d'urbanisation à Tunis : l'habitat spontané péri-urbain*, thèse de doctorat, université de Paris Val De Marne, institut d'urbanisme de Paris-Creteil, 1986.
- CHABBI M., *Urbanisation spontanée et acteurs fonciers, le cas des lotisseurs clandestins à Tunis*, Genève-Afrique, XXII (1), 1984.
- DEZERT B., METTON A., STEINBERG J., (Collectif), *La périurbanisation en France*, SEDES, Paris 1991.
- Duvernoy I., *Espace agricole périurbain et politique communales d'aménagement : L'exemple de l'agglomération albigeoise*, CYBERGEO, Revue européenne de géographie, n° 208, 2002.
- EL KADI G., *L'urbanisation spontanée au Caire*, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle, université de Paris Val De Marne, 1984.
- HAUMONT N., (Sous la direction), LÉVY J.-P., *La ville éclatée, quartiers et peuplement*, L'Harmattan, Paris 1998.
- KARRAY N., *Le Grand Sfax : évolution récente, développement futur*, thèse d'état Paris 1, 1982.
- LÉVY J., *Le Tournant géographique, penser l'espace pour lire le monde*, Belin, Paris 1999.
- MEGDICHE T., *Les processus de la croissance urbaine dans la périphérie de Sfax*, thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Toulouse 1985.
- MIGUEL GONZALEZ R., *Périurbanisation et métropolisation en Espagne*, Bulletin de l'Association des géographes français, n° 1, Paris 2001.
- PROST B., L'agriculture périurbaine : analyse d'une marginalité. Bulletin AGF, n° 2, Paris 1994.
- PINSON D., Urbanisation périphérique récente à Casablanca, Espaces et Société, n° 46 Paris, 1985.
- PUMAIN D., SAINT JULIEN Th., *L'analyse spatiale, 1. Localisations dans l'espace*, Armand Colin, Paris, 1997.
- STEINBERG J., *L'aménagement des zones périurbaines en France : outils et procédures, mélanges offerts au Pr. Sporck*, Paris 1987.